

## ENQUETES PUBLIQUES Année 2010-2011

- **EP du 02/07/2010 au 02/08/2010 : Mixité de l'habitat et Eco-quartier de la Vecquerie :**
  - Dépôt des « Remarques SPCNE » le 02/08/2010.
- **EP du 20/09/2010 au 21/10/2010 : Modification n°3 Ouverture à urbanisation de la zone 2AU du PETIT GAVY :**
  - SPCNE a déposé ses « Remarques » auprès du commissaire enquêteur le 21/10/2010 avec avis défavorable au vu des irrégularités dans le déroulement de l'enquête et des insuffisances dans le dossier.
  - Demandes réitérées auprès du Préfet (en novembre et janvier) pour obtenir une copie des « Rapport et conclusions » du commissaire enquêteur.
  - En janvier 2011, notre Président a enfin accès à la Mairie aux 2 documents et remarque qu'ils ne sont pas tamponnés par la Préfecture.
  - En janvier 2011, envoi au service Urbanisme de la Mairie de nos « Réserves et remarques sur ce rapport » avec copie au Préfet et au Président du Tribunal Administratif.
  - Suite à la réponse de la Mairie non satisfaisante, nouveau courrier le 4 avril 2011 au service Urbanisme avec copie au Préfet et au Président du Tribunal Administratif.
  - Nouvelle réponse de la Mairie toujours non satisfaisante, courrier SPCNE à la Mairie le 5 mai.
  - Les « rapport et conclusions » du commissaire enquêteur n'ont visiblement pas transité par la Préfecture, le projet d'urbanisation a pourtant été approuvé en conseil municipal du **27 mai 2011**.
- **EP du 27/09/2010 au 27/10/2010 : Transport à Haut Niveau de Service, baptisé helYce :**
  - SPCNE a consulté de dossier d'enquête publique mais n'a pas déposé de remarques.
  - Nous avons demandé une copie du « Rapport et conclusions » du commissaire enquêteur au Préfet le 07/12/2010 et reçu la réponse dans les jours suivants.
- **EP 18/10/2010 au 19/11/2010 : Société Ouest-Coating : Autorisation de régulariser la situation administrative de l'usine de traitement de surface :**
  - SPCNE a déposé ses « Remarques » auprès du commissaire enquêteur le 19/11/2010 avec avis défavorable car les mesures sonores qui ont été faites ne couvrent pas la tranche 22h-7h au cours de laquelle une activité est possible et nous demandons que les lacunes relevées soient corrigées avant que l'autorisation ne soit donnée.
  - Nous avons demandé une copie du « Rapport et conclusions » du commissaire enquêteur au Préfet le 20/12/2010 et reçu la réponse dans le 23/12, avec avis favorable.
  - Nous avons alors demandé par courrier le 03/03/2011, au Directeur de Ouest-Coating d'organiser une visite du site afin de s'assurer de l'application des demandes formulées dans l'enquête.
  - Sans réponse, nous avons réitéré la demande par courrier recommandé avec copie au Préfet le 13/05/2011.
- **EP du 27/01/2011 au 28/02/2011 : Modification n°4, et celle n°5 sur l'Institution d'une servitude d'inconstructibilité temporaire sur le Front de Mer à St-Nazaire :**
  - Suite à des articles parus dans la presse en décembre 2010, sur ce projet, SPCNE a pu rencontrer M Samzun, adjoint à l'Urbanisme le 24 janvier 2011 qui nous a informés que le projet ne faisait pas suite à un courrier du Préfet d'Août 2010 adressé à tous les Maires des communes du littoral suite à la tempête Xynthia.

- SPCNE a déposé ses « Remarques sur la modification n°5 » auprès du commissaire enquêteur le 15 février 2011, avec un avis défavorable, demandant en particulier que la servitude soit appliquée sur toute la frange littorale de St-Nazaire et en dénonçant la non prise en compte de la lettre du Préfet.
- SPCNE a demandé par courrier du 07/04/2011, une copie des « Rapport et conclusions » du commissaire enquêteur. Pas de réponse, mais nous avons pu le consulter en Mairie. L'institution d'une servitude d'inconstructibilité temporaire a été approuvée au conseil municipal d'avril 2011.

- **EP 28/03/2011 28/04/2011 : Institution de servitudes d'utilité publique sur et autour du site du CET de CUNEIX :**

- SPCNE a déposé ses « Remarques » auprès du commissaire enquêteur le 28/04/2011, avec avis défavorable, le dossier ne tenant pas compte des comptes-rendus des dernières CLIS.
- Envoi, le 04/05/2011, nos remarques au Préfet et au Sous-Préfet pour information et suite à donner.